



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

À adresser en Mairie de Tournon-sur-Rhône,
15 jours au moins avant la manifestation.

Service : **Vie Citoyenne**

Tel : 04.75.07.83.83

Mail mairie@tournon-sur-rhone.fr

N° enregistrement :

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE DEMANDEUR

Je soussigné (Nom Prénom) :

Représentant :

Nom de l'Association :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

**Sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons du 3ème groupe (vin, bière, cidre,
champagne, vin doux naturel, crème de cassis**

Dates :

Évènement concerné :

Horaires :

Lieu précis :

Signature du demandeur :

La Ville de Tournon-sur-Rhône vous informe que les données personnelles recueillies pour la gestion des demandes d'autorisation d'ouverture des débits de boisson font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné au Service Vie Citoyenne de la Ville de Tournon-sur-Rhône.

*Ces données sont nécessaires au traitement de votre demande. En cas de refus, le Service VC sera dans l'impossibilité de faire droit à votre demande.

La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données sont conservées une année à partir de la date de recueil.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, à demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Direction Générale « RGPD » de la ville de Tournon-sur-Rhône à l'adresse suivante : rgpd@tournon-sur-rhone.fr, Mairie de Tournon-sur-Rhône, pl Auguste Faure, 07300 Tournon-sur-Rhône – Tel : 04.75.07.37.19. A défaut, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse électronique suivante : rgpd@numerial.fr